CHRONIQUE RÉGIONALE

TOURCOING

Mort de M. le comte Octave d'Hespel

président de la Fédération agricole du Nord et de la Chambre d'agriculture

Samedi, est décédé en son domicile, à Fourmies-en-Weppe, à l'âge de 67 ans, M. le comte O. d'Hespel, maire de Fourmies, l'une des personnalités les plus marquantes du monde agricole régional.

M. d'Hespel présidait, en effet, depuis 1902, la Fédération agricole du Nord de la France, qu'il avait d'ailleurs fondée et qui, on le sait, prit une très grande extension. Il était même membre du Conseil régional de l'Union corporativiste paysanne, président de la Fédération mutualiste agricole du Nord et vice-président de la Fédération familiale du Nord.

Il avait été mobilisé comme sergent en 1914, bien qu'il fut père de six enfants et il fit au front toute la campagne qu'il termina comme lieutenant.

Il était maire de Fourmies depuis 1904 et avait été candidat de l'Entente républicaine à la députation en 1916-1919 et en 1924.

Ses funérailles auront lieu en l'église de Fourmies, mercredi 7 juillet, à 11 h.

Lille, siège d'une circonscription d'urbanisme

Vichy, 4 juillet. — Le « Journal officiel » a publié samedi un arrêté en vertu duquel il est créé dix-sept circonscriptions d'urbanisme ayant leurs sièges respectifs à Lille, Rouen, Laon, Châlons-sur-Marne, Nancy, Rennes, Angers, Orléans, Dijon, Poitiers, Limoges, Clermont-Ferrand, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Montpellier et Marseille et en vertu duquel sont fixées les limites de ces circonscriptions.

Dans la police

Par arrêté du 16 juin paru au Journal officiel du 27, sont nommés inspecteurs stagiaires à titre précaire et révocable :

A la disposition du préfet du Nord : MM. Jean Marie, Albert Milhaud, André Bers, Jean Roussel, Lucien Roquetrel, Jacques Petron, André Perrieon, Paul Treillet, Louis Lebrun, Pierre Lamotte et Jean Giraud.

A la brigade régionale de police mobile de Lille : MM. Alexandre Payen, Ferdinand Dury, Jean Cesari, Jean Dabot et Jean Lapierre.

A Lomme, un homme tue son amie et se pend

Julien Bigotte, 55 ans, chef de chantier à l'Association charbonnière, à Lomme, rentrant chez lui vendredi vers 19 h. 30 eut une violente discussion avec son amie Simléon Orvas 35 ans, coiffeuse. Cette dernière lui avant affirmé son intention de le quitter, Bigotte fut saisi sur le crâne un coup mortel à l'aide d'une barre de fer puis se pendit à un clou planté dans la cloison.

Les deux corps furent découverts par la fille du meurtrier.

COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE

Le séjour dans les stations thermales

Il est précisé que pour le séjour dans les stations thermales pendant la période du 1er juin au 30 septembre, des permis de séjour pourront être délivrés aussi aux familles des malades et aux personnes accompagnant les malades inscrivent. Ces permis de séjour ne seront accordés que si le certificat d'hébergement ou le billet de logement qui doit figurer entre autres justifications au dossier du malade, assure le séjour dès intéressés pendant toute la durée de la cure.

LILLE

L'exposition Noël Demeyer

Notre concitoyen, M. Noël Demeyer, de Roubaix, expose actuellement à la galerie Bailly, 46, rue Nationale, un choix intéressant de ses œuvres, magistrale Sorellon du paysage de Flandre, où nous retrouvons tant de jolis coins connus et aimés M. Demeyer y a joint une collection de fleurs qui témoigne de son talent dont les qualités maîtresses sont mises en relief par un constant souci du dessin et une riche palette. Exposition ouverte jusqu'au 15 juillet de 10 h. à 12 h et de 14 à 19 h.

VOL D'UNE BALLE DE TISSU. — M. Alexandre Leclerc, chef de service de la maison Dupeux, rue de la Plume, a porté plainte pour vol d'une balle de tissu valant 2.784 fr., commis dans les magasins de ladite maison, entre le 24 et le 30 juin.

NORD

L'assassin du gendarme Richard d'Houplines est un jeune homme de 16 ans et demi

Nous avons relaté hier dans quelles circonstances le gendarme Didier Richard, de la brigade d'Houplines, avait été mortellement blessé de deux coups de revolver.

Accompagné de son collègue Devos, ce gendarme avait interpellé, comme on le sait, deux cyclistes pour leur demander leurs papiers. Tandis que l'un des individus, l'aîné, Léon Cienki, né le 18 septembre 1922 habitant la région minière, faisait mine de montrer ses papiers, l'autre, un jeune homme de 18 ans et demi, fils d'un cordonnier d'Armentières-en-Weppes, prit la fuite. Le gendarme Richard le poursuivit et atteint d'une décharge de revolver, il réussit quand même à rejoindre son agresseur mais une hémorragie interne se produisit et le malheureux fut terrassé par l'ordre s'affaisse.

Pendant ce temps, l'autre individu s'était jeté dans un fossé et avait tiré sur le gendarme Devos. Ce dernier répondit à ses coups de feu, mais son arme s'enraya et les deux bandits réussirent à prendre la fuite.

Dès qu'il eut appris la fin tragique du gendarme Richard le colonel Pierron, commandant la Légion de gendarmerie du Nord, s'est rendu à son chevet et s'entretenait sur sa dépouille la médaille militaire.

LE MAIRE D'EUREUX EST MIS HORS DE SES FONCTIONS. — *Un arrêté en vertu duquel M. Victor Algiave, maire de la commune d'Eureux (Nord) est déclaré démissionnaire de ses fonctions, a été publié samedi matin au « Journal Officiel ».*

UN ENFANT TOMBE D'UN PREMIER ÉTAGE A TWOY. — Vendredi après-midi, le jeune Daniel Bury, 9 ans dont les parents habitent rue Jeffre, est tombé d'une fenêtre du premier étage de sa maison. Il a été transporté à l'hôpital de Cambrai, ayant une grave fracture de fémur.

DÉBLE PAP DE L'ESSENCE, CAMBRAI. — Ayant détaché à l'aide d'escabeau la manche de son vêtement endoluto de grelots, Gilbert Joly, ménagé, 36, rue de Saint-Quentin s'approcha d'un radiateur. L'essence s'enflamma et l'ouvrier fut grièvement brûlé au bras droit et à la main gauche il fallut le transporter à l'hôpital.

A MERVILLE, UNE MÉNAGÈRE EST DÉPOUILLÉE DE 35.000 fr. — Ménagère à Merville, dans des Flandres, Mme Alphonse Leroy, 50 ans avait serré des économies, soit 35.000 fr en billets de banque, dans un coffret qu'elle avait dissimulé dans la garde-robe de sa chambre à coucher. Elle s'aperçut avec stupeur l'autre jour, que la cachette avait été forcée et que l'argent avait disparu. Elle que les papiers de famille. Plainte a été déposée à la gendarmerie qui enquête.

LE TRIBUNAL D'HAZEBROUCK RÉPRIME DEUX INFANTICIDES. — Dans une dernière audience, le Tribunal d'Hazebrouck a eu à juger deux graves affaires d'infanticides. La première amenait devant la barre la femme Amen, née Germaine Hemon, 23 ans, ménagère à Zuytpeene, mère de 2 enfants et femme de prisonnier. L'inculpée est condamnée à un an de prison.

— Une seconde affaire d'infanticide et de complicité a été jugée à la charge de Julien Vandenberghe, 30 ans, ouvrier agricole à Wallon-Cappel père de huit enfants, et de Marthe Deschaeve, son épouse, 24 ans, ménagère, vaut à chacun des deux inculpés une condamnation à 3 ans de prison.

PAS-DE-CALAIS

DES CAFETIÈRES DE BOULOGNE QUI AVAIENT ACHETÉ DE LA FINE CHAMPAGNE SONT ARRÊTÉES. — Des malfaiteurs se sont introduits dans l'entrepôt de M. Paul Lhotellier négociant en vins et spiritueux, 173, route de Saint-Omer à Saint-Martin-Boulogne et ont dérobé 450 bouteilles de fine champagne. L'enquête de police a révélé que cet alcool avait été vendu à raison de 900 fr. le litre à des débitantes de boissons. Jusqu'à présent, trois commerçantes ont été arrêtées, déférées au parquet et écrouées. Ce sont : Marie-Louise Vasseur, Victorine Provin et Eugénie Poulain.

SOMME

UN BON DE 20.000 FRANCS DU MARÉCHAL PÉTAIN EN FAVEUR DE SINISTRÉS PICARDS. — Le maréchal Pétain a fait parvenir au préfet de la Somme un don de 20.000 fr. destiné à la caisse locale de secours aux sinistrés du bombardement britannique du 13 mars dernier sur une cité ouvrière de la Somme.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 3 juillet 1943
Présidence de M. Brochut

Vols à l'usine. — Trois mois de prison à Théophile Lebbrecht, 115 rue de Lannoy, à Roubaix, pour avoir dérobé des pièces de cuir au préjudice de son patron.

— Vingt jours de prison et 200 fr d'amende à Emilienne et à Germaine Mahieu, 17 rue Henri-Gheerbrant à Flers, pour avoir approprié des canettes de laine au cours de leur travail.

Le bien d'autrui. — Roger Connart 82 rue de la Liberté à Anzin, a volé plusieurs paquets de cigarettes et une certaine somme d'argent en numéraire au préjudice de camarades de travail. Il ira 2 mois de prison.

Julia Ghislain, 8 rue Henri-Gheerbrant à Flers, est condamnée à 3 mois et 1 jour de prison, pour avoir dérobé du sous son mari Emile Verremme, poursuivi pour recel, est condamné à 1 mois de la même peine.

Vol de recettes. — Quinze jours de prison et 300 fr d'amende à Jean Collet, rue Barrail, à Roubaix, pour avoir dérobé des pommes de terre dans un champ.

COURRIER DES LECTEURS

Taux des salaires. — Par suite du trop grand nombre de catégories de salariés et en raison des modifications trop fréquentes des textes en vigueur, il ne nous est plus possible de fournir dans ce courrier les renseignements relatifs au taux des salaires. L'inspection du travail et les organisations professionnelles sont d'ailleurs à même de donner toutes précisions à ce sujet.

Les malades ont-ils encore droit à un œuf supplémentaire?

— Non, jusqu'à nouvel ordre.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

« Topaze » au Grand Théâtre

Devant une fort belle salle, les tournées Baret ont donné samedi soir, la pièce de Marcel Pagnol : « Topaze ».

On connaît le sujet, on connaît la verve satirique de l'auteur et, une fois de plus, on a apprécié comme il convient l'âpreté d'un dialogue qui, par instant, sourne au pamphlet.

L'œuvre fut remarquablement interprétée. Signalons en tête de la distribution le grand acteur Armandy qui campa un Topaze criant de vérité, tour à tour bonhomme, un tantinet ridicule, puis cynique et désinvolte. Sa partenaire Mme Lysiane Desangles, fut très remarquée et M. Armand Bril, dans le rôle de Castel-Verac fut rond à souhait.

Citons aussi M. Hirleman, un « pion » attendrissant de naïveté ; M. Postina, un jeune homme « à la page », et Mlle Anscouville, une coquette effrontée.

CARNET

FIANÇAILLES

— M. et Mme Pol Pierret-Dangleterre sont heureux de vous faire part des fiançailles de leur fille Françoise avec M. Gérard Patoir.

Tourcoing, 10, rue Fidèle-Lehoucq
Lille, 83, rue Nationale. 95640d

MARIAGE

— Mme Auguste Wattinne, M. et Mme Bernard Wattinne ont l'honneur de vous faire part du mariage de M. Bernard Wattinne, leur petit-fils et fils, avec Mlle André Dieaux.

« Villa Siena », Bagnoles-de-l'Orne (Orne)

Mme Emile Dieaux, M. et Mme Edmond Parent, M. et Mme Raymond Dieaux, ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mlle André Dieaux, leur petite-fille et fille avec M. Bernard Wattinne.

« Villa Odette », Bagnoles-de-l'Orne (Orne)

7, rue des Rotours, Armentières.

La célébration du mariage aura lieu le mercredi 7 juillet, à 11 h., en l'église du Sacré-Cœur de Bagnoles-de-l'Orne.

Cet avis tient lieu de faire-part. 9543

LES SPORTS

ATHLÉTISME

Les premiers champions des Flandres 1943

Un public relativement peu nombreux suivit cette première journée des championnats régionaux. C'est dommage, car l'intérêt de cette réunion fut constant. Sur l'excellente piste du parc Jean-Dubrulle — un peu trop friable peut-être — il ne fut pas question de grande performance, on ne visa qu'à la qualification. Cela pour les seniors car la lutte resta sévère dans les deux autres catégories. Il n'en demeure pas moins que les épreuves de dimanche après-midi eurent nous valoir quelques luttes émouvantes.

Voici les résultats des premières finales :

SENIORS. — 3.000 steeple : 1 Locat (US Marquette), 9 51" 5/10 ; 2 Carion (RC Arras), 10' 29" 3/10 ; 3 Poisson (OICL) ; 4 Schasbe (Excelsior).

10.000 m. : 1 Petain (RC Arras), 32' 35" 2/10 ; 2 Lecerf (US Marquette), 34' 10" ; 3 Raimond (US Marquette) ; 4 Pamelard (Valenciennes).

JUNIORS. — Marteau : 1 Pollet (SR Wasquehal), 39 m 56 ; 2 Hermand (Escaut Sp.), 39 m 35 ; 3 Lagache (AGT) ; 4 Vachet (US Maubeuge).

Poids : 1 Lefebvre (St Rethuna) 10 m 586 ; 2 Chevalière (US Marquette) 10 m 465 ; 3 Barlet (RC Arras).

Hauteur : 1 Choquet (Amiens AC) 1 m 61 ; 2 Baratte (RC Arras) 1 m 61 ; 3 Mouquet (RC Roubaix) 1 m 61 ; 4 Brache (Lille-Délivrance) 1 m 61 ; 5 Pochet (SC Caudry), 1 m 61.

CADETS. — Hauteur : 1 Wargny (Valenciennes), 1 m 63 ; 2 Guerdain (Escaut Sp.) 1 m 60 ; 3 Haustrate (OICL) (1 m 60).

Longueur : 1 Guerdain (Escaut Sp.) 6 m 65 ; 2 Locoq (JS Don), 5 m 43 ; 3 Bérère (US Marquette) ; 4 Planquart (RCR) ; 5 Delitte (RCR).

Poids : 1 Kempinski (Valenciennes), 14 m 34, 2 Torion (OICL), 11 m 89 ; 3 Choquet (US Corbie) ; 4 Wargny (Valenciennes).

Le gérant EMOND PERRAL.

Imp. du Journal de Roubaix, 71, Cours Dupleix

DIMANCHE 4 JUILLET :

Police-secours : service médical de nuit (tél 4.50).

Les distributions des prix

A l'Institution du Sacré-Cœur

Ainsi que nous l'avons relaté, la distribution des prix aux élèves de l'Institution du Sacré-Cœur a eu lieu samedi.

Voici un extrait du palmarès :

Récompenses attribuées aux élèves ayant obtenu le prix d'excellence. Médaille d'or : A l'élève qui a obtenu le premier prix d'excellence de la classe à la philosophie : Guy Bernaert, élève de philo-ophie-mathématiques.

Prix Joseph Masquilier : Gérard Foiret (philosophie). — Prix Emile Fouan : Guy Bernaert, d'Halluin (mathématiques élémentaires). — Prix Romain et André Filpo : Joseph Vanlynsele (première A) et Louis Lenoir (première C). — Prix Raymond Tiberghien : Claude Deltour (seconde A). — Prix Alphonse Six : Jean Verfaillie (seconde C). — Prix André Descarpentrie : Jacques Tostelin (troisième A 1). — Prix Michel Lecureur : Jean Tiberghien, prix de bonne conduite (mathématiques élémentaires). — Prix Maurice Tiberghien : André Foiret, prix de bonne conduite (troisième A 2).

Premiers prix d'excellence. — Quatrième A 1 : Pierre Cornard. — quatrième A 2 : Jean Becuwe. — Quatrième A 3 : Georges Deel. — Cinquième A 1 : Pierre Quaghebeur. — Cinquième A 2 : Jacques Lehu. — Sixième A 1 : Louis Cheneulières. — Sixième A 2 : Emile Bouche. — Sixième A 3 : Gaston Rius. — Sixième A 4 : André Filpo. — Septième A 1 : Dominique Tiberghien. — Septième A 2 : Pierre Delarage. — Septième A 3 : Paul Deprême. — Huitième A 1 : François Chesneau. — Huitième A 2 : Georges Barthouil.

Résultats du baccalauréat (session d'octobre 1942) : Cinq reçus.

Session de juillet 1943 : Philosophie, 6 ; mathématiques élémentaires, 6 ; première partie série A 8 ; série B 7 et série C, 3.

Aux lauréats des écoles publiques

Samedi à 15 h. 30, il a été procédé, dans la salle du Gymnase municipal, à la distribution des récompenses aux lauréats du certificat d'études primaires et du diplôme d'études primaires préparatoires.

Cette cérémonie était présidée par M. L. Marescaux, maire, qui avait à ses côtés les adjoints et conseillers municipaux, MM. Bouret, inspecteur primaire ; Pierron, directeur de l'Institut Colbert ; Mlles Andréani, directrice du collège de jeunes filles et Jouniaux, directrice du Dispensaire d'hygiène sociale ; M. Robaeys, vice-président de la Sauvegarde ; M. Pierre Tiberghien, président de la « Famille du soldat tourquennois », groupement qui avait récemment un effort particulier en faveur des lauréats orphelins ou fils de prisonniers. On notait aussi la présence des directeurs et directrices des écoles publiques.

A l'entrée des personnalités, l'Harmonie du Blanc-Seau exécuta un morceau de circonstance, puis M. Marescaux ouvrant la séance donna la parole à M. Herlemont, directeur de l'école Voltaire du Clinquet pour le discours d'usage.

Parlant de l'école avant du pays, M. Herlemont indiqua toute cette jeunesse à comprendre la grande tâche qui allait lui incomber dans la vie et lui donna de précieux conseils.

Il remercia M. Herlemont de son intéressant discours, puis avant dit toute la sollicitude de la municipalité pour les écoles et les élèves. Il souhaita à ceux-ci de bonnes vacances, espérant que chacun saura profiter des leçons reçues et de l'enseignement donné au cours du séjour à l'école.

M. le maître lut alors une lettre du président de la Caisse d'épargne qui, à l'occasion du centenaire de la fondation de cette institution, a décidé de faire don à chaque école de la ville (officielles ou privées) d'un livret de Caisse d'épargne de 50 fr. destiné à récompenser l'élève le plus méritant qui a obtenu son certificat d'études à la fin de cette année scolaire.

Cette nouvelle fut chaleureusement accueillie par l'auditoire. Ce fut alors le distribution des prix aux 217 lauréats chiffre très inférieur à celui des années précédentes, en raison des circonstances, sans doute, mais aussi de la plus grande difficulté des épreuves, créant une sélection plus sévère et plus méritante.

Les concours de la Croix-Rouge française de la jeunesse

A la suite des concours éliminatoires qui ont eu lieu dans les écoles, le comité organisateur a décidé que deux élèves par classe, pour les filles, et trois élèves par classe pour les garçons seront désignés pour prendre part au concours général.

Ceux-ci aura lieu dans une salle de l'école industrielle, mercredi 7 juillet à 8 h. 30, concours écrit pour tous les élèves. A l'issue de ce concours, commencera le concours oral pour les garçons. Jeudi 8, à 14 h. 30, concours oral pour les filles.

Le même jour, à 17 h. 45, se feront la proclamation des résultats, la distribution des prix, la remise des diplômes aux secouristes de la C.R.F. et, pour clôturer cette manifestation, les écoles feront une démonstration de secourisme.

Le comité rappelle que les cahiers de secourisme des élèves qui participent au concours général doivent parvenir au dispensaire, 53, rue du Tilleul, pour lundi 5 au soir, dernier délai.

Le prochain envol du coq

C'est demain lundi, que le coq de Saint-Christophe reprendra sa place au sommet du clocher de l'église. L'exercice, périlleux entre tous de cette installation est prévu pour 10 h. et on peut penser que nombreux seront nos concitoyens qui admireront l'audace des ouvriers désignés pour faire ce travail.

En attendant son envol, le coq dore a repris sa place à l'entrée de l'église, où le public pourra aller le voir avant sa mise en place.

Les commandes de charbon

SECTEUR N° 2. — Au bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot.

— Le 5 : r. d'Honschoote, Moulin-Tonton, Toulouse, Epidème, Orchies, J.-Verne, Serpentine et cours, des Cinq-Voies et cours, Erckman, Chatrian.

Le 9 : r. du Tilleul 165/fin 164 fin et cours Roussel et cours au n° 215, r. Balsac, Rouen, Châlons, Cadeau et cours, Seclin, de Roubaix, de la Tossée (tout sauf 1 et 9 et cours).

Le 10 : r. Fonderie, Omnibus, Bailly, Saint-Eloi, Danton, Stephenson, Nantes, pl. Sébastopol, av. Lefrancq-Pont, Châteaubriand, Lafayette, G.-Dron 99/111 100/124, Albert-Ier, F.-Buisson, P.-Corneille, J.-J.-Dervaux, Souffiot, pl. de la Gare, Cœurs-Joyeux, r. du Tilleul 1/163 2/164 et cours du n° 126 à 138, r. Louis-Leloir.

La série des vols continue

De la laine filée a été enlevée d'un camion attelé conduit par M. Gaston Castel, 34 ans, 149, rue d'Oran, à Roubaix. Cette marchandise appartenait à la « Lainière de Roubaix » et a été enlevée alors que le camion se trouvait en stationnement devant les établissements Nuttin, rue du Tilleul, à Tourcoing.

Du coton a été soustrait aux établissements Cauliez, chaussée Berthelot, par trois ouvriers : Jean Deruytère, 18 ans ; Victor Vandaele, 21 ans, et Julien Vandewiele, 19 ans, tous trois habitant Tourcoing. Ils ont été écroués pour vol, tandis que Maurice Blaubiomme a été arrêté pour complicité de vol.

Des vélos appartenant à Mme Grau, 43, place de la Victoire, et Mlle Paulette Zoetens, 17 ans, demeurant rue Cartignies, à Roubaix.

ASSISTANCE AUX FUTURES MÈRES ET A LA FAMILLE. — Les listes des personnes admises au bénéfice des lois d'assistance et celles des personnes dont les demandes ont été rejetées par les commissions cantonales de Tourcoing-Nord et Tourcoing-Nord-Est, dans leur séance du 23 juin 1943 seront déposées au secrétariat de la mairie, pendant un délai de trois jours francs à partir de la publication de la présente. Après ce délai, les décisions seront notifiées aux intéressés.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'à l'expiration de ce délai, les réclamations écrites et adressées au préfet du Nord, seront reçues au secrétariat de la mairie chaque jour de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. sauf le dimanche et le samedi après-midi.

EN PRISON. — Claude Hennebot, 44 ans, rafetier, 487, rue du Congo, a été arrêté par les gendarmes en vertu d'un extrait de jugement. Le rafetier a été condamné le 20 mai à un mois de prison pour hausse illicite.

UN GROS FUMEUR... — La police a déféré au parquet pour transport de marchandise contingentée, Alphonse Verhoeven, 44 ans, 174, rue de Menin, à Mouscron qui était porteur de 1.600 cahiers de feuilles de papier à cigarettes.

DE TOUT... UN PEU. — Une visite domiciliaire effectuée chez M. Roger Hayez, 77 ans 76, rue du Chêne-Houpline, a fait découvrir 12 kilos de chocolat, 10 kilos de farine, 13 paires de bas, 20 caleçons et 3 maillots de corps. Toute cette marchandise a été saisie.

MOUVAUX

Du danger de vouloir monter dans un tramway en marche

Vendredi, à 18 h. 15, un tramway Mongy quittait l'arrêt des Trois-Suisses en direction de Lille. C'est alors qu'une ouvrière de l'usine Blan, Mme Vanhaute, née Jeanne Becquaert, demeurant à Marcq-en-Barœul, boulevard de la Marne, 40, se précipitant vers le train, voulut monter à la marche.

Hélas! elle fut prise en écharpe par un des arbres qui bordent les voies. Le choc lui fit lâcher les poignées de la voiture et elle tomba près des boggies de la remorque, la tête coincée entre la boîte de graissage et le ballast. Le mécanicien, M. Georges René qui, dans son retroviseur avait vu l'accident, stoppa le convoi, non encore en pleine course et évita ainsi l'écrasement certain de la victime.

Mme Vanhaute fut relevée et conduite chez M. le docteur Deldalle qui constata des blessures superficielles sur le corps et une plaie assez profonde à la tête. Après avoir reçu des premiers soins, elle fut transportée chez elle dans la soirée, pendant que la police ouvrait l'enquête d'usage.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES — Le secrétaire se tiendra à la disposition des familles, 47, rue des Ravennes, lundi 5 juillet, de 14 à 18 h. Les inscriptions seront prises. Se munir de la carte de ravitaillement, textile, charbon carte de priorité et carte d'identité du chef de famille.

MARCQ-EN-BARŒUL

RAMASSAGE DES ŒUFS. — Le ramassage des œufs prévu pour lundi 5 juillet, lundi 12, aux heures et lieu habituels.

LES COMMANDES DE CHARBON. — Inscriptions, de 8 h. 30 à 12 h. seulement, au Collège, rue Montgolfier.

Lundi 5 : rues Sainte-Marie, cour Mareaux, cour Tressi, Vieille-Chapelle, Saint-Joseph, Moreau, Maison-Moreau, Pont-Blanc, Traversière. — Mardi 6 : rues Louisel, Ecoles, Carnot, Jean-Jaurès, impasse Delespaul, Scrive. — Mercredi 7 : rues Jules-Guesde, Saint-Roch, Magenta, Philippe-de-Girard, du Midi, du Nord. — Jeudi 8 : rues Jacquard, Bossaert, Pouich, boulevard Clemenceau jusqu'à la rue Charont, briqueterie Choquel. — Vendredi 9 : rue et contour de l'Eglise, rue et cour Delcourt, rues Pebastopol, Monsigny, Nationale, rue Nationale, cour Neuebourg, rues Malterie, Saint-Crépin, Briqueterie, cour Breyne, chemin de Halage, cour Robart, ruelle Hospice, place Doumer.

De 8 h. à 12 h. au chantier Selosse-Desmettre, allée Gabriel. Lundi 5 : Rd de la Marne, place des Trois-Villes, rue E.-Jacquet, Chemin Noir, rues Guynemer, Navarre, Chemin-Vert, Herrengerie. — Mardi 6 : rues de La Becquerie, Egalité, Pilaterie, chem. Delmar, rue et Pl. Lemire, rues Saint-Christophe, Parvenus, Flandres, Bouvier, Bonnevoie, Mercredi 7 : rues Bouret, avenues Poincaré, et Petite-Hollande, rues Salembier et Dépôt. — Jeudi 8 : rue Desmettre, rue du Chêne-Chant, d'Halluin, Bas Thiers, rues Gabriel, Barœul, Rd la République, rue Croise et pont de Dunkerque, rues Briand, Ducroq, Delconserie. — Vendredi 9 : rues du Bouleard (côté Buisson), du Buisson, Buisson prolongée, Canrobert, Rouges-Barrés et cour.

Samedi 10 : rues Lequeux, Faraday, Fémy, Valmy, Vandenberghe, Saint-Antoine, Saint-Germain, rue Clabaut, Pellaert, pavillon St-Martin, chemin du Veau-Gras.

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE ANTITÉTANIQUE OBLIGATOIRE. — Les enfants ayant reçu une première piqûre le 23 juin doivent obligatoirement se présenter à l'hôtel de ville, mercredi 7, de 14 à 15 h., pour la deuxième piqûre. Il ne sera pas envoyé de convocations.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Un jeune garçonnet, blessé par la chute d'une fourche, est en danger de mort

Un pénible accident s'est produit dans les circonstances suivantes :

Un ouvrier tapissier, M. Henri Patteyn, demeurant 30, rue du Chemin-Vert, avait envoyé son fils Maurice âgé de 14 ans et demi, demander des plants de rutabaga à un cultivateur voisin. M. Dupont, rue du Chemin-Vert, 30 qui précédemment travaillait avec les fils dans un champ de luzerne en face de sa demeure.

L'un des jeunes cultivateurs était monté sur un chariot lourdement chargé de luzerne, tenant en main une fourche dont il se servait dans son travail. Soudain il fit un faux pas et la fourche lui ayant échappé des mains alla atteindre le jeune Patteyn dans le dos, où elle demeura.

Le malheureux garçon s'affaisa : on s'empressa d'arracher l'outil qui avait pénétré profondément. Conduit chez ses parents, Maurice Patteyn y reçut les soins de M. le docteur Marte qui crut devoir réserver son diagnostic. Cependant, quelques jours plus tard comme l'état de l'enfant s'aggravait, le docteur Marte appela en consultation M. le docteur Hupez, professeur à la Faculté de Lille. Celui-ci constata à son tour la gravité de l'état du blessé et le fit transporter à la clinique du Docteur-Dron, à Tourcoing. On croit à une lésion de la moelle épinière. Les jours du jeune Patteyn sont en danger.

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON à l'école de garçons, 17, rue d'Halluin : Le 5 : rues de Tourcoing, Jean-Jaurès, carr. du Christ, sentier de l'Hospice, sent. Ottevaere, sent de France, sent. Baguette, des Armes de France, carr. Tisserand, rues des Cinq-Voies, du Moulin. — Le 9 : Pl. de la Mairie, carr. du Faubourg, sent. de Roncq, du Bapin-Vert, rues des Ecoles, de la Poste, du Dronckaert, du Bailly, carr. du Labyrinthe, carr. du Pape, cont. de l'Eglise, sent. de la Bienfaisance, rues du Cimetière, du Cul-Chant, d'Halluin, Bas Quartier, de la Latte, Patronage.

A la garderie des enfants, église Sainte-Thérèse (Rieupons-Tout).

Le 10 : rues du Chemin-Vert, du Berger, Aristide-Briand, sent. de la Douane, rues du Purgatoire, de la Forgette, de Gand, Emile-Zola, carr des deux Maisons.

HALLUIN

FUNÉRAILLES. — Samedi, à 9 h. 15, en l'église Saint-Alphonse, ont été célébrées les funérailles de M. Gustave Dubot-Dubois, commerçant, de la maison Sion frères, membre de la Concordia-Harmonie et de l'Amicale des directeurs, employés et contremaîtres, décédé dans sa 46e année, après une longue et douloureuse maladie.

La levée du corps a été faite à la maison mortuaire, chemin de Loisel, par M. l'abbé Van Malleghem, curé de la paroisse. Dans le cortège funèbre on remarquait une délégation importante des membres de la Concordia-Harmonie en uniforme, ainsi qu'un groupe de l'école libre des Frères Maristes.

Parmi les nombreuses plaques, nous avons remarqué celles offertes par les collègues du défunt, la maison Sion frères et la Concordia-Harmonie. Le drapeau de cette société précédait le cercueil. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Achille Demasure, président ; J. Cousinoy, vice-président ; Léopold Patteyn, chef, et Emile Huyghe, membre de la commission de la Concordia-Harmonie. Le deuil était conduit par le jeune fils du défunt, accompagné du C.P. Directeur de l'école du Sacré-Cœur.

Parmi la très nombreuse assistance, nous avons remarqué un bon nombre de personnalités de la ville.

Après la messe, célébrée par M. le curé, le convoi s'est dirigé vers le cimetière.

DIMANCHE 4 JUILLET :

Aujourd'hui : Ste Zoé, demain : ste Lucie. — Soleil : 5 h. 56, 21 h. 54. — Lune : 1er quart, le 10. — Sapeurs-pompiers : n° d'appel 303.33. — Pharmaciens de garde pour la région de Roubaix jusqu'au lundi à 14 h. : MM. Van Boskstael, 53, r. du Collège, à Roubaix ; Leuridan, 233, r. Jean-Jaurès, à Croix ; Bellière, 40, r. Jules-Guesde, à Lys et Lamblin, 1, r. de l'Union à Wattrelos.

Dans une courée de la rue des Longues-Haies deux maisons s'effondrent

Parmi les nombreuses courées de la rue des Longues-Haies, se trouve la cour Vertou, qui est presque complètement évacuée, et qui n'abritait plus qu'une seule famille, celle de M. Adolphe Beck.

Samedi, vers 19 h. 30, deux maisons de cette courée, celles qui portent les numéros 2 et 3, se sont effondrées en partie. La toiture et les parties hautes des deux habitations ont cédé sous la double action, sans doute, des intempéries et de la vétusté, et se sont écroulées, entraînant avec elles une portion du mur mitoyen de la maison voisine.

La maison occupée par M. Beck a résisté. Néanmoins, pour éviter tout accident, ce locataire et sa famille se sont réfugiés chez des amis.

Les pompiers ont abattu ce qui constituait un danger. De plus, un service de police a été organisé pour empêcher tout vol de matériaux.

Le propriétaire, M. Delatre, 32 rue du Général-Chanzy, a été prié de prendre toutes mesures utiles.

Un commencement d'incendie

Samedi, vers 12 h. 30, un commencement d'incendie s'est déclaré aux quais de Calais. Un feu de cheminée avait pris naissance dans la maison du concierge, M. Delahousse. Des flammèches sortirent de cette cheminée et tombèrent sur un plancher donnant accès à un trémie voisin.

Cette passerelle se mit à grésiller. On appela les pompiers, qui, munis de leurs lances dite « de premier secours », eurent vite fait d'éteindre l'incendie. Les dégâts sont insignifiants.

ON VOLE UN VÉLO.... Le vélo de M. Fortune Mullier, 44 ans, comptable, 75 rue de la Potennerie, a été dérobé dans le hall de la salle Watremez, rue de l'Hospice, où son propriétaire s'était rendu samedi vers 11 h. 15.

.... ET UNE JALANCOIRE ! Dans le parc, Mme Geneviève Catrice, née Denonville, 71, rue d'Alsace, a déposé une plainte pour vol d'une balançoire d'un jardin, vol commis dans son jardin.

La police recherche les auteurs de ces vols.

CROIX

Depuis douze ans, une ouvrière dérobait du tabac à la manufacture

La gendarmerie de Roubaix était amenée il y a quelques jours à perquisitionner dans la cave de l'habitation de Mme Marie Delbare, veuve Pouvroy, 53 ans, demeurant, 1, rue J.-B. Delaclusse, qui loue cette dépendance à une commerçante de la ville.

Là, y trouvèrent un stock important de marchandises pour lesquelles la commerçante fournit toutes justifications utiles avec factures d'achat en règle.

Mais les policiers devaient aussi mettre la main sur un sac contenant du tabac, des cigarettes et des paquets de prises qui appartenaient, non pas à la commerçante qui loue la cave, mais bien à la propriétaire, Marie Delbare, ainsi qu'elle fut forcée de le reconnaître.

Devant cette trouvaille, les gendarmes perquisitionnèrent dans toute la maison. Au cours de leur visite, ils surprirent Marie Delbare, alors qu'elle tentait de jeter dans la fosse d'aisances un sac qui contenait des cigarettes, du tabac et des prises.

Interrogée Marie Delbare, qui est employée depuis 30 ans, rue du Pont-Neuf, à Lille, avoua que, depuis 12 ans, elle emportait chaque jour, pour son mari, soit un peu de tabac, soit des cigarettes, soit des paquets de prises dérobés à la manufacture. Devenue veuve, en 1941, elle n'en continua pas moins son petit manège et faisait profiter de ses vols des amis et des parents.

Les gendarmes ont récupéré 510 cigarettes, 1 kilo 350 de tabac et 100 grammes de prises qui ont été remis à la manufacture des tabacs.

Marie Delbare a été mise en état d'arrestation et déférée au parquet de Lille.

WATTRELOS

Les commandes de charbon

SECTEUR N° 2. — A l'annexe de la mairie :

Le 7 juillet : r. Blériot, Marthe, Cyprienne, Blanche, Paule, Rlez, des Ballons (2 à 258, 147 à 279) Petit-Tournai (46 à 128, 27 à 179), maisons Lesquaines, hameau du Breuil, r. Castel-Desmulliers, Dames, de Nerdun, J.-Castel, du Breuil, des Lys, Fleurs (9 à 90), imp. Ségard, r. Mouscron, 11-Novembre, Jean-Jaurès, (1 à 67), des Prés, Emile-Basly, Abattoir (impaires), de la Gare, Denis-Pollet.

COMITÉ DES JEUX POPULAIRES DU CENTRE. — Le Comité organisateur des jeux populaires du Centre s'est réuni jeudi au Café des Amis, 5, Grande-Place, sous la présidence de M. Louis Duhamel.

Le secrétaire, M. Albert Leman, donna le résultat des jeux de boules et piquet.

Le trésorier a remis ensuite à M. Vanpeteghem, président du dispensaire la somme de 1.750 fr., à M. Leon Codron président de la « Famille du prisonnier » la somme de 1.750 fr. et à M. Jules Lamoral, président du « Vestiaire des pauvres », la somme de 1.750 fr., et à M. Boulanger, secrétaire de l'« Aide aux prisonniers », la somme de 1.750 fr., au profit de leurs œuvres.

Les présidents et les secrétaires étaient à remercier le groupement du Centre qui, depuis plusieurs années, se dévoue pour les prisonniers et les œuvres de la ville.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Mardi 6, au Bureau de bienfaisance, 1 r. rue Jean-Jaurès, distribution de bons de pain aux indigents inscrits au bureau : de 9 à 11 h., N° 1 à 600 ; de 14 h. 30 à 16 h., N° 601 et plus.

Se munir de la carte bleue. Aucune nouvelle inscription